

La Mer en Tournée – Appel à Manifestation d’Intérêt

Animation du village « La Mer en Tournée » Les Voiles de Légendes du 10 au 13 juillet 2025 à Dunkerque

1. Contexte

En juin 2025, la France va accueillir et organiser la troisième Conférence des Nations Unies sur l’Océan. Dans cette perspective il a été décidé de promouvoir une grande mobilisation nationale autour des enjeux maritimes à travers une « Année de la Mer » qui va couvrir toute l’année 2025.

L’enjeu est de mener un travail de pédagogie et de conviction pour montrer l’importance de l’océan dans notre vie de tous les jours ; non seulement pour nos échanges, mais surtout pour avoir une planète habitable pour l’humanité. En d’autres termes, il s’agit, pendant cette année de la mer, de « maritimer » les esprits en s’adressant à un public très large, et en visant prioritairement des personnes et des acteurs qui ne sont pas en relation avec la mer au quotidien.

A cette fin, outre des actions de communication ciblées, une forte présence en ligne et une grande campagne de labellisation d’actions et d’événements, il est prévu d’animer des espaces intitulés « La Mer en Tournée » dans des villes non littorales ou à l’occasion de certains événements emblématiques. Après une première étape au Vendée Globe du 19 octobre au 10 novembre derniers, deux étapes parisiennes, l’une à la Cité des sciences et de l’industrie du 11 au 23 février et la seconde au Festival du Livre de Paris du 11 au 13 avril, la Mer en Tournée fait escale à Dunkerque du 10 au 13 juillet à l’occasion de l’évènement [Les Voiles de Légende](#).

2. La Mer en Tournée aux Voiles de Légende

« La Mer en Tournée » est un village itinérant constitué d'espaces animés par les acteurs de l'écosystèmes maritimes. Il permet de valoriser leur engagement quotidien et de le partager avec le grand public. A l'occasion de l'évènement Les Voiles de Légende (The tall ships races 2025), la Mer en Tournée sera présente au quai Freycinet 1 / Avenue de l'Université – 59 140 Dunkerque.

Situé dans le village « Femmes et Hommes de la mer » sous une tente dédiée aux enjeux maritimes et à la protection du monde marin, l'espace la Mer en Tournée sera constitué de plusieurs comptoirs dédiés à des animations permanentes avec le public de passage et d'une agora (capacité 30 places assises) pour faire des projections et mini-conférences. Le présent AMI concerne ces deux espaces.



Plusieurs opérateurs pourront être accueillis en simultanée, chacun ayant son propre comptoir pour présenter ses animations en format stand. L'animation du village La Mer en Tournée sera continue pendant toute la durée de l'évènement.

En partenariat avec la communauté urbaine de Dunkerque, ces espaces sont organisés, aménagés et mis à disposition par le Ministère chargé de la Mer et de la Pêche (Direction Générale des Affaires Maritimes, de la Pêche et de l'Aquaculture) pour les acteurs de l'écosystème maritime susceptibles de les animer pendant des périodes données.



3. Proposition à formuler et conditions de participation

Tout opérateur désireux de contribuer à l'animation de ces espaces, selon les conditions proposées, est invité à faire une proposition en déposant un dossier **avant le lundi 9 juin 2025** sur le formulaire démarches simplifiées accessible via [ce lien](#). Nous attirons votre attention sur le caractère festif de la manifestation et son public familial, les animations proposées doivent être ludiques et pédagogiques.

Format des animations attendu pour les comptoirs :

- Format animation de stand avec votre matériel, petit comptoir à disposition ;
- Pour un public jeune et familial ;
- Adapté à un temps d'échange court (15-20 minutes), le public étant de passage pour se rendre aux différentes manifestations de l'évènement ;
- Présence sur minimum deux jours de l'évènement.

Format des animations attendu pour l'agora :

- Mini-conférence, projection, quiz... écran et système son disponible (micros) ;
- Pour un public jeune et familial ;
- Format court et dynamique (30 à 45 minutes).

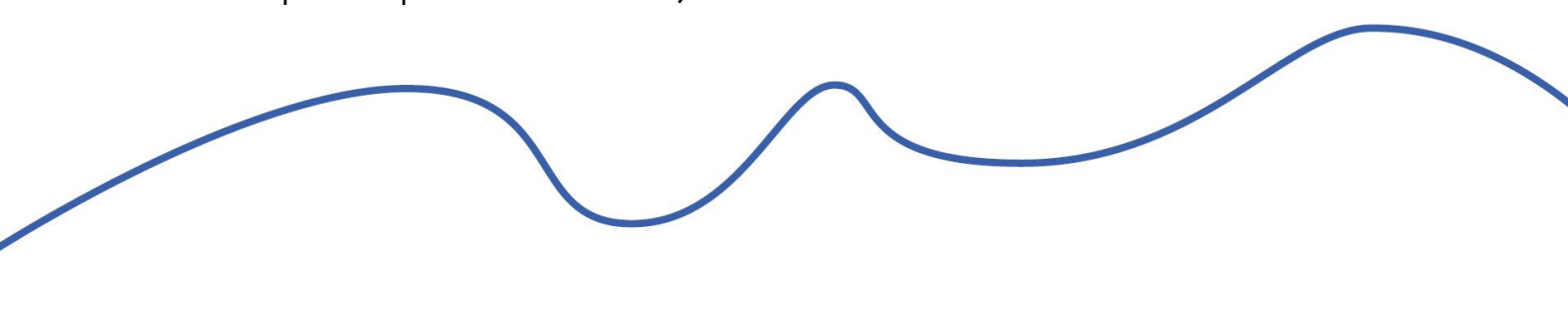
Les propositions seront instruites au fur et à mesure de leur réception. Si elles sont jugées pertinentes, les porteurs de projets seront contactés.

Sous certaines conditions, les opérateurs retenus dans le cadre de l'AMI pourront solliciter une subvention visant à couvrir leurs frais de transport et d'hébergement. Le montant de cette subvention est établi sur les bases forfaitaires décrites ci-après. Les indemnisations sont limitées à un maximum de deux personnes par opérateur. Les opérateurs éligibles à l'indemnisation sont les associations et les fondations.

L'opérateur est basé hors de la région Hauts de France (sur justificatif)	400 euros pour une personne pour une journée ; 200 par journée supplémentaire et par personne.
---	--

Les demandes d'indemnisation feront l'objet d'une démarche dédiée pour les opérateurs retenus et éligibles.

Pour information, les principaux éléments demandés dans le formulaire de candidature sont :

- Identité et statut de l'opérateur candidat ;
 - Identité du responsable du projet (nom, prénom, fonction, coordonnées) ;
 - Animation(s) proposée(s) (titre, description, visuel, durée) ;
 - Matériels et supports utilisés pour les animations ;
 - Communication et réseaux (liens utiles, comptes réseaux sociaux existants, coordonnées de la personne en charge de la communication pour l'opérateur candidat).
- 

Pour toute question relative au dépôt de dossier, vous pouvez adresser un mail à lamerentournee@mer.gouv.fr avec pour objet « AMI Dunkerque ».



4. Informations pratiques

Adresse et accès : L'évènement Les Voiles de Légende aura lieu à Dunkerque. La tente dans laquelle sera installé le village La Mer en Tournée est située au quai Freycinet 1 / Avenue de l'Université – 59 140 Dunkerque.

Dates et horaires : Ouverture du village « Femmes et hommes de la mer »

- Jeudi 10 juillet : 10h00 – 21h00
- Vendredi 11 et samedi 12 : 10h00 – 23h00
- Dimanche 13 : 10h00 – 18h00

